



AMERIQUE/ETATS-UNIS - Espoir et prudence des Evêques après la décision de la Cour Suprême en matière d'immigration

Washington (Agence Fides) – Un progrès en vue d'une réforme humaine des normes en matière d'immigration en vue de l'institution d'un système migratoire juste mais à prendre avec prudence : tel est le sens de la note publiée par la Conférence épiscopale des Etats-Unis d'Amérique, parvenue à l'Agence Fides, à propos de la décision de la Cour Suprême du 25 juin qui a repoussé quelques-unes des dispositions contenues dans la loi relative à l'immigration adoptée en Arizona. Sont en particulier visées celles qui auraient rendues possible les arrestations sans mandat de personnes suspectées d'un délit prévoyant l'expulsion ; qui auraient considéré comme un délit la recherche d'un travail au sein de l'Etat et qui auraient fait devenir la présence des « sans papiers » un crime d'Etat, tout en conservant le plein contrôle des autorités sur les migrants.

Les Evêques ont trouvé dans la décision Arizona contre Etats-Unis un motif d'espoir en ce qu'ils estiment qu'elle reflète leur appel en faveur de lois humaines et justes en matière d'immigration et leur préoccupation concernant les conséquences que les lois en question pourraient avoir sur l'unité des familles (voir Fides 01/06/2012). La prudence est provoquée par le fait que pourrait être ajoutée une nouvelle disposition selon laquelle les immigrants devraient toujours porter les documents (relatifs à leur position légale NDT) par devers eux.

La note signée par l'Archevêque de Los Angeles, S.Exc. Mgr José H. Gomez, Président de la Commission pour les Migrations de la Conférence épiscopale, affirme que « la décision de la Cour Suprême de ne pas accepter l'ensemble des dispositions adoptées par l'Arizona confirme l'importance du rôle de l'administration fédérale en matière d'immigration ». Dans le même temps, elle demande au Congrès de prendre des mesures afin de mettre en œuvre une réforme urgente de la loi. Le texte rappelle également que l'Eglise catholique aux Etats-Unis continuera à lutter en faveur d'une « réforme du système migratoire national humaine et juste ». « L'Eglise continuera à être aux côtés des migrants et de leurs familles, en cherchant toujours la justice » conclut l'Archevêque Gomez. (CE) (Agence Fides 26/06/2012)